

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018 de l'Abbaye de la Haute Broye

Palézieux-Village, foyer du collège

Jeudi 15 février 2018

1. Introduction

L'Abbé-Président, James Carruzzo, ouvre la séance à 20h05. Il salue et remercie chaleureusement les membres présents venus en nombre. Une liste des présences circule dans l'assemblée.

74 membres sont présents

97 membres sont excusés

42 membres non excusés

La participation à l'assemblée générale est stable et les membres excusés sont en constante augmentation. Notre Abbé-Président souligne ce point et remercie les membres.

L'ordre du jour est accepté par l'assemblée sans modification.

James Carruzzo précise que l'amende de Frs. 5.- a été facturée aux membres non excusés. La somme ainsi récoltée permet à la société de vous offrir la petite agape qui suivra.

2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 février 2017.

Notre Greffier, Steve Mercanton, lit le procès-verbal qui est accepté sans modification par les membres présents.

3. Rapport du Trésorier

Notre Trésorier, Etienne Chamot nous indique que l'exercice 2017 a été une année plutôt calme. Une année sans abbaye et sans gros investissements particuliers. Comptablement, cela se traduit pour l'exercice 2017 par un bénéfice de CHF XXXXXXXX. Plus en détails, la société a encaissé 155 cotisations pour un montant total de CHF XXXXXXXX. Mais le point fort de cette année fut la fête villageoise qui nous a sourit tant d'un point de vue festif que financier. La fête villageoise a dégagé un bénéfice de CHF XXXXXXXX. La BCV nous a fait un don de CHF XXXXXXXX en fin d'année en guise de sponsoring pour l'Abbaye 2018. Quant aux charges de l'année, elles se montent à CHF XXXXXXXX. Etienne Chamot annonce que la fortune de notre société se monte à CHF XXXXXXXX. Il passe la parole à M. David Platel, rapporteur de la commission des comptes.

4. Rapport de la Commission des comptes

M. David Platel rapporte au nom de cette commission que les comptes établis par le Trésorier ont été contrôlés par pointage et nous assure de leur bonne tenue. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

5. Admission, démission et radiation

L'Abbé-Président annonce 6 démissions, ainsi que 2 nouvelles admissions. James Carruzzo cite les nouveaux membres qui sont tous acceptés par l'assemblée par acclamation.

6. Rapport de l'Abbé-Président

James Carruzzo nous passe en revue les activités de notre société durant cette année 2017. En mars, le Conseil s'est rendu à Vevey, suite à une invitation des autorités de la Commune d'Oron pour visiter les vignes de la Commune puis passé une soirée conviviale à la Cave Mayor et ainsi connaître les secrets de fabrication du Clos d'Oron.

Au mois de juin, la traditionnelle fête au village dans la Rue de la Bougne de Palézieux. Se fut une magnifique édition. Nous remercions la participation et la visite de nos membres à notre caveau. Nous remercions également François Chamot pour la mise à disposition des locaux. Le dimanche, rangement de la fête villageoise et broche des artilleurs au stand de Palézieux. La tradition veut que nos artilleurs organisent une broche pour le Conseil, à la mi-juin, chaque année impaire. Un grand merci à eux pour cette journée.

Le 9 juillet, sur invitation, le Conseil munis du canon de la société s'est rendu à Moiry pour leur Abbaye qui a lieu tous les 4 ans. Nous avons été magnifiquement reçus lors de leur banquet. Cette journée a permis de tisser des liens très forts entre nos deux sociétés. Merci à eux pour cette superbe journée.

Durant le mois de septembre s'est déroulé l'incontournable tir villageois à Palézieux. Un groupe a défendu nos couleurs.

James Carruzzo mentionne la bonne santé financière de notre Société. Il informe que nous allons revoir à la hausse la planche des prix qui récompensent nos tireurs. Que nous allons continuer à pratiquer des prix attractifs. Et que pour cette édition 2018 chaque tireur, repartira avec un prix souvenirs.

7. Fixation du montant des cotisations

La cotisation de CHF 40.- par année est acceptée à l'unanimité. Les membres d'honneur sont exemptés de toutes cotisations.

8. Nomination de la Commission des comptes

La commission des comptes : M. David Platel sort. M. Jean-Daniel Perren et Julien Grand deviennent vérificateurs des comptes. M. Christophe Jaquier est nommé suppléant.

9. Abbaye 2018

L'Abbé-Président prend la parole pour exposer la prochaine Abbaye qui se déroulera du 14 au 18 juin 2018. Au programme :

Jedi : Ouverture officielle de l'Abbaye et Tournoi de Bubble foot au stand de tir.

Vendredi : début des tirs et soirée Jeunesse de Palézieux au battoir avec souper concert et le groupe du « Beau-lac-de-Bâle »

Samedi : journée de tirs au stand de Palézieux

Dimanche : Journée officielle, Couronnement, et banquet au battoir.

Lundi : rangements et la traditionnelle langue de bœuf

Les plans de tirs sont les mêmes que lors de la précédente édition.

Le Conseil est à la recherche de donateurs pour le challenge de la cible Société.

Ainsi que pour la cible jeunesse (tirs pour les enfants de 12 à 16 ans au petit calibre)

10. Bénévoles Abbaye 2018

James Carruzzo remercie M. René Dind pour son travail de gestion des bénévoles et tout ce qu'il a fait pour notre Société durant ces nombreuses années. Merci.

M. Fabien Zutter, membre du Conseil va prendre les inscriptions puis va mettre en ligne le planning bénévole pour notre prochaine Abbaye. Merci de lui faire bon accueil.

11. Divers et propositions individuelles

Le nettoyage du stand va se dérouler le 10 mars 2018, M. Jean-Louis Martin et M. Philippe Morel se portent volontaires.

M.Yann Stucki prend la parole. Il ne souhaite plus que des annexes soient ajoutés à l'envoi de sa convocation à l'Assemblée générale.

M. Jean-Louis Martin prend la parole. Si une personne est intéressée à l'acquisition d'un mousqueton 31. Il peut prendre contact directement par téléphone.

M. Pierre-André Massard prend la parole. Il souhaite savoir comment va être géré la location du stand avec le barbecue. James Carruzzo répond que des garanties seront peut-être demandées lors des futures locations et que la Commune va devoir modifier ces formulaires de location. Un intendant a été nommé, en la personne de M. Pierre Colliard.

Plus personne ne souhaite prendre la parole. James Carruzzo lève l'assemblée à 20h46.

Palézieux, le 15 février 2018.

.....
James Carruzzo, Abbé-Président

.....
Steve Mercanton, Greffier